



COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Depuis quelques jours circule sur les réseaux sociaux, un appel à manifester à Genève, pour dénoncer un prétendu génocide à l'endroit de l'ethnie « LARI », crime qui aurait été perpétré dans le Département du Pool.

D'autre part, des activistes congolais projettent de présenter, ce vendredi 12 octobre à Genève, lors d'une conférence de presse, un livre intitulé « Le génocide des LARIS du Congo », publié aux éditions L'Harmattan, en 2018.

Le Gouvernement de la République s'étonne de ces affirmations sans fondement.

Le Gouvernement relève que :

- le département du Pool n'est pas peuplé que des seuls congolais d'ethnie « LARI » ;
- des ressortissants congolais d'ethnie « LARI » résident sur l'ensemble du territoire national, et n'ont fait l'objet d'aucune persécution de quelque nature que ce soit, liée à leurs origines.

Le Gouvernement rappelle que le 23 décembre 2017, à l'initiative de Son Excellence Monsieur le Président de la République, un **Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités** a été signé.

Une commission ad-hoc mixte paritaire, mise en place par les deux (02) parties, à l'effet de mettre en œuvre cet Accord, est parvenue aux résultats ci-après :

- libération de 82 partisans de monsieur N'TUMI, qui avaient été entre temps appréhendés par les forces de l'ordre;
- levée des mandats d'arrêt contre Monsieur N'TUMI et deux de ses collaborateurs ;
- ramassage effectif de 4210 armes et 3797 explosifs divers ;

- identification de 5665 ex-combattants en attente d'un processus de réinsertion dans le cadre du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réinsertion (DDR).

Le Gouvernement de la République se réjouit, par ailleurs, du retour effectif des populations, y compris d'ethnie « LARI », dans leurs lieux habituels d'habitation dans le Département du Pool.

Dans un souci de transparence et d'efficacité, les autorités ont autorisé toutes les missions humanitaires et d'information à se rendre sur le terrain, dans le département du Pool.

D'autre part, les représentants du système des Nations Unies ainsi que de plusieurs Ambassades accréditées en République du Congo, se sont rendus dans ce département. Il apparaît, qu'à aucun moment, l'ensemble de ces partenaires n'aient été amené à constater l'existence de traces matérielles ou de suspicion d'un prétendu génocide dans le Pool.

De ce fait, aucun crédit ne peut être accordé à des fomentations aussi malveillantes, dont le seul but est de ternir l'image du Congo et de ses Institutions.

Le Gouvernement réfute, avec la dernière énergie, ces allégations mensongères et indique avoir saisi ses conseils afin d'engager une action en justice, pour diffamation contre les auteurs de la mascarade de Genève.

Le Gouvernement de la République invite les congolais épris de paix, où qu'ils résident, à ne pas céder aux sirènes politiciennes d'Associations qui, depuis trop longtemps, prennent en otage le Département du Pool, retardant ainsi son essor économique et social.

Le Gouvernement de la République du Congo, qui prépare dans la sérénité et le sérieux, le rapport qu'il présentera à l'Examen Périodique Universel du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, le 14 novembre 2018, poursuivra son action de consolidation du processus de paix dans le Département du Pool, avec l'aide de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Fait à Brazzaville, le **17** OCT 2016

